

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

ÉTATS FINANCIERS
(Non audités)

AU 31 DÉCEMBRE 2012

LLA Comptables professionnels agréés

Rapport de mission d'examen

LLA Comptables professionnels agréés inc.
3422 rue Fleury Est
Montréal (Québec)
Canada H1H 2R8
Téléphone 514 326 1717
Télécopieur 514 326 0180

Aux membres :

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR SAINT-DONAT. (la « Fondation ») au 31 décembre 2012 ainsi que des états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en demandes d'informations, procédures analytiques et entretiens portant sur les informations qui nous ont été fournies par la Fondation.

Un examen ne constitue pas un audit et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que la Fondation a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er janvier 2012 et que sa date de transition était le 1er janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011, et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2011 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte que celles-ci n'ont fait l'objet ni d'un audit, ni d'un examen.

LLA Comptables professionnels agréés inc.

LLA Comptables professionnels agréés inc. ¹

Montréal
Le 12 février 2013

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A102045

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Bilan
(Non audité)
au 31 décembre

	<u>2012</u> \$	<u>2011</u> \$	<u>Au 1er janvier 2011</u> \$
ACTIF			
À court terme			
Encaisse	<u>9 991</u>	<u>12 139</u>	<u>4 901</u>
ACTIF NET			
Actif net	<u>9 991</u>	<u>12 139</u>	<u>4 901</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du Conseil d'administration,


Administrateur

Administrateur

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État des résultats

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Produits		
Campagne de financement	25 775	7 535
Autres revenus	-	146
	<u>25 775</u>	<u>7 681</u>
Charges		
Panneaux d'affichage et cartes	3 180	-
Coût impression publicitaire et encadrement	1 390	297
Frais de bureau, taxes et permis	930	42
Frais de banque	123	104
	<u>5 623</u>	<u>443</u>
Excédent des produits sur les charges	20 152	7 238
Allocations Club de Plein Air Saint-Donat	*(22 300)	-
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 148)</u>	<u>7 238</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État de l'évolution de l'actif net

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Solde de l'actif net au début	12 139	4 901
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(2 148)</u>	<u>7 238</u>
Solde de l'actif net à la fin	<u>9 991</u>	<u>12 139</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

État des flux de trésorerie

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux		
<u>Activités d'exploitation</u>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(2 148)	7 238
	<u>(2 148)</u>	<u>7 238</u>
<u>Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie</u>	<u>(2 148)</u>	<u>7 238</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</u>	<u>12 139</u>	<u>4 901</u>
<u>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</u>	<u><u>9 991</u></u>	<u><u>12 139</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes afférentes états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

1. Constitution et nature des activités

La Fondation Héritage Nature et Plein Air de Saint-Donat (la «Fondation») a été constituée le 17 juillet 2007 en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. La Fondation est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Elle a pour objectif de recueillir des dons du public afin de permettre aux collectivités locales de pratiquer la randonnée pédestre, la raquette et le ski de fond.

2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et ses passifs à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse.

FONDATION HÉRITAGE NATURE ET PLEIN AIR DE SAINT-DONAT

Notes afférentes états financiers

(Non audités)

pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produit de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Apport de biens et de services

La Fondation ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'elle reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérables. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Incidence du changement de référentiel comptable

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels la Fondation a appliqué les NCOSBL. L'application initiale de ce nouveau référentiel n'a eu aucune incidence sur l'excédent des produits sur les charges de la Fondation pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011, ni sur son actif net à la date de transition, soit le 1er janvier 2011.